



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 6 février 2026 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 30 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Christian VIGNES

Présents avec voix délibérative : **20** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : 0 Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **20**

Présents avec voix délibérative :

CC. MACS

Jean-Luc BELESTIN ; Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Pierre PECASTAINGS ; Jean-Michel DULER ; Patrick MONDENX

CAGD

Martine ERIDIA ; Jean LAVIELLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE

CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Alain PERRET

CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Christian VIGNES

Absents :

CC. MACS

Françoise AGIER ; Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUÈDE ; Bertrand DESCLAUX ; Jean-François MONET ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES ; Eric LARROQUETTE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

CAGD

Alain BERGERAS ; Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Hervé DARRIGADE ; Martine LALANNE ; Laurent LAFOURCADE ; Julien RELAUX ; Bérangère SABOURAULT ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Caroline JAY ; Florence PEYSALLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Didier LAFOURCADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; Didier SAKELLARIDES ; François CLAUDE ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

CC. DU SEIGNANX

Pierre PASQUIER ; Philippe POURTAU ; Valérie CORNU ; François TRAMASSET ; Didier HERBERT ; Marc MABILLET

CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL_2026_018

Vote du Budget primitif 2026 - Budget Unité de valorisation énergétique- Sitcom Côte Sud Landes

Monsieur Alain PERRET, Vice-Président, donne lecture du budget primitif 2026 dont les principaux éléments sont détaillés au sein de la note de présentation annexée à la présente délibération qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :



Section d'exploitation :

- Dépenses : 17 665 216,29€
- Recettes : 17 665 216,29€

Section d'investissement :

- Dépenses : 4 914 222,00€
- Recettes : 4 914 222,00€

VU les articles L. 2312-1 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales

VU la nomenclature comptable M4,

VU la délibération du 3 décembre 2025 portant sur la tenue du débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2026

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VOTE le budget primitif 2026 du budget UVE du Sitcom

PREND ACTE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télerecours » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.*

Pour extrait conforme,
A Bénesse-Maremne, le 6 février 2026

Le Président,
Alain CAUNÈGRE





SITCOM U.V.E - U.V.E - BP - 2026

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Nombre de membres en exercice : 39 titulaires
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 20
 VOTES :
 Pour : 20
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/01/2026

Présenté par le Président,
A BENESE MAREMNE le 06/02/2026

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire
A BENESE MAREMNE,
Les membres de l'assemblée délibérante



CAUNEGRE Alain

A collection of approximately 15 handwritten signatures in black ink, arranged in a loose grid pattern across the lower half of the page. The signatures vary in style and legibility, representing the members of the assembly.